

SAINT PRIVAT D'ALLIER

INFOCOM 2023

« Rétrospective 2023... »



Gym **Arc en Ciel** Animation Culturelle
Animatek
Club des **Ainés** du
Rouchou Collectif **880**
Association des **Ai Chasse** Bains
ADMR
Parents d'élèves
Association Sportive St Privat
Foot Un Regard sur
l'**Ame** Comité **Fnaca**
Maintien du **Patrimoine** Amicale
Don du Sang

...animations, projets et chantiers 2024 »

Contacts Mairie :

Tel : 04 71 57 22 13

Fax : 04 71 57 25 96

E-mail : info@mairie-saintprivatdallier.fr

Horaire d'ouverture du secrétariat :

Mercredi, Jeudi et Samedi de 9h30 à 12h30 / Mardi et Vendredi de 9h30 à 12h30 et 14h à 17h30



ETAT-CIVIL 2023

Les actes enregistrés dans les registres d'état-civil de la commune recensent :

- Mention de naissance des enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune
- Mariage, reconnaissance, décès survenus sur la commune et transcriptions de décès des personnes domiciliées sur la commune.

Les naissances 2023 :

- Sasha BAYLE le 03 juillet
- Alban PAYS le 10 juillet
- Mya BARBALAT le 29 novembre
- Valentine GARNIER le 25 décembre

Le mariage 2023 :

- Hélène FEL et Nicolas BOYER le 20 mai

Les décès 2023 :

- ❖ Claude SIMOND le 10 janvier
- ❖ Jacqueline DE BISSCHOP le 10 août

Si toutefois nous avons oublié de citer des personnes qui nous ont quittées, nous vous prions de nous en excuser.

Cérémonie des vœux le dimanche 21 janvier 2024

Mesdames, messieurs, chers amis,

Bienvenue à tous pour cette traditionnelle cérémonie des vœux, qui marque de façon sympathique, le début d'une nouvelle année de travail pour la Municipalité.

Tout d'abord, je souhaite accueillir chaleureusement Michel Joubert, président de la Communauté d'Agglomération, ainsi que Jean Marc Boyer, conseiller départemental, et je les remercie d'avoir répondu à mon invitation. J'avoue que, à l'inverse de certains de mes collègues maires, j'invite rarement d'autres élus à nous rejoindre. Je sais qu'ils sont très sollicités, et j'ai des scrupules à les déranger. Mais aujourd'hui, je suis heureux de les avoir à mes côtés, pour partager la vie de Saint Privat avec eux.

Car, contrairement à ce qu'imaginent certains, il n'y a pas les communes d'un côté, et le Département et l'Agglomération en face, et ces structures ne sont pas opposées. Saint Privat représente un morceau du Département de la Haute-Loire, et une partie de l'Agglomération, et nous devons travailler ensemble et en concertation, en faveur des habitants de notre territoire.

Je voudrais ensuite évoquer un état civil très satisfaisant, puisque nous avons eu 4 naissances pour seulement 2 décès. C'est à noter dans les annales, mais je ne suis pas sûr que cela se reproduise souvent, malheureusement.

Je salue enfin très chaleureusement les nouveaux habitants de notre commune, il y en a chaque année : je les assure de tout notre soutien et je leur souhaite une bonne intégration.

Je vais revenir en détail, sur tout ce qui a marqué la vie de notre commune en 2023.

Tout d'abord, nous sommes enfin arrivés au terme du chantier de l'adressage.

Les enjeux sont importants : harmoniser les pratiques au niveau national, pour faciliter la distribution du courrier, bien sûr, mais surtout pour optimiser l'intervention des secours. Désormais, les services concernés connaissent les noms des rues de notre commune, et le sens des rues. Les numéros, qui vous ont été attribués, correspondent au nombre de mètres depuis le début de la rue, jusqu'à votre domicile. Les élus et les employés impliqués dans ce dossier, ont suivi des formations, pour plus de cohérence avec les recommandations nationales. Je les remercie tous, pour leur implication dans ce dossier compliqué, et souvent délicat à arbitrer.

Par exemple, je comprends bien que certains ont été déçus ou surpris par leur adresse. Mais tout est construit pour faire gagner du temps aux secours, et chacun réalise que 10 minutes en moins sur une intervention peuvent faire une grande différence. De même, la commune a financé l'achat et la pose des numéros des maisons, pour plus d'efficacité. Malheureusement, quelques personnes ont refusé les solutions proposées, et ont fait poser leur plaque sur des supports non fixes, ce qui est beaucoup plus risqué. Il y a même une personne qui a arraché sa plaque, sans doute pour passer inaperçue en cas d'intervention des secours.

Aujourd'hui, la commune a terminé ce chantier, et la responsabilité de l'adressage repose uniquement sur les habitants de Saint Privat.

Il y a un autre gros dossier, qui nous a pris beaucoup de temps : c'est celui de la micro crèche. Nous savions, depuis le début, que nous n'étions pas trop en phase avec la réglementation. Car Saint Privat, comme

beaucoup d'autres communes, n'a pas la compétence « petite enfance », qui est gérée par la Communauté d'Agglomération. Mais nous avons un gros besoin de garde d'enfants, une personne compétente et disponible pour monter un projet à Saint Privat, alors nous y sommes allés un peu au culot, avec le soutien des élus du Département et de l'Agglomération. Aujourd'hui, la micro crèche est installée provisoirement à Rougeac. Elle accueille 11 enfants, de Saint Privat et des communes voisines, pour la plus grande satisfaction des parents concernés. Mais la situation doit évoluer. L'Agglomération est prête à financer la rénovation de l'ancienne mairie du Chier, après quelques modifications.

Pour le reste de l'activité de 2023, nous sommes sur des chantiers plus classiques.

La fibre est toujours en déploiement sur la commune, de façon surprenante et incohérente, comme c'est le cas un peu partout, il me semble.

Nous avons commencé la rénovation des vestiaires du terrain de foot. Là aussi, c'est compliqué, puisque la compétence des équipements sportifs est au SIVOM, qui n'a pas les moyens financiers pour réaliser cela. La commune a donc payé les matériaux, et les employés du SIVOM ont réalisé les travaux qu'ils pouvaient. Des entreprises sont intervenues également. Au total, cela coûtera plus de 30 000 € à la commune.

La station-service continue d'avoir une activité soutenue, et apporte un réel service aux habitants. Le prix de vente est fonction de la dernière livraison, avec parfois un petit décalage, en plus ou en moins, avec les cours à l'instant T. Mais je vous rappelle que c'est une opération blanche pour la commune, qui répercute simplement les frais d'entretien de la station et les coûts de secrétariat pour cette activité.

Un chantier de jeunesse a eu lieu durant l'été, organisé par l'association Concordia. Des jeunes de tous pays, encadrés par Alain Debris et l'association du patrimoine, logés gracieusement par des hébergeurs, ont refait des marches d'escalier sur le chemin de l'Espérou, en dessous du château.

Nous utilisons de plus en plus l'application ILLIWAP, pour informer les habitants des petites nouvelles de la vie quotidienne, et pour relayer les manifestations des associations. Il y a aujourd'hui presque 500 utilisateurs, en grande partie des habitants de la commune, et ILLIWAP devient notre canal de communication prioritaire, avec l'Infocom, bien entendu. Pour ceux qui ne l'utilisent pas encore, n'hésitez pas à demander de l'aide !

De nombreux rassemblements ont animé Saint Privat, avec toujours beaucoup de succès. Je rappellerais simplement le Trail, dont je reparlerai plus tard, le Festival Versant, organisé par le Collectif 880, et la Fête réalisée par plusieurs associations. Merci encore à tous ceux qui s'investissent dans la vie associative, et qui animent notre commune.

Mais j'avais aussi un petit coup de colère à exprimer.

Nos associations utilisent cette salle pour leurs manifestations, gratuitement une fois par an : c'est un gros avantage financier. Ça coûte à la commune, en entretien, chauffage, électricité, ménage, etc... De leur côté, les associations, comme les particuliers, s'engagent à rendre les lieux propres, rangés, le sol un peu nettoyé, afin que la personne en charge du ménage ne fasse qu'une vérification, quelques retouches, et lave le sol. Déjà, après la fête de Saint Privat, il y avait eu un certain relâchement, et nous avons retrouvé des tables abandonnées sur le parking. Mais très récemment, il y a eu pire. Après une manifestation sans doute très festive, et certainement bien arrosée, le ménage n'a pas été fait ! Vomi dans les sanitaires, sol poisseux de toute la boisson répandue, une horreur ! Est-ce que certains ont pensé que la commune avait bien le temps et l'argent pour payer ça, ou bien est ce qu'ils ne voyaient pas clair ? J'ai appelé le président, qui n'était pas au courant, et qui s'est dit choqué et consterné. Je prends note, mais bien évidemment, cette situation est inacceptable, et elle aura forcément des conséquences.

Après cette petite colère, nous allons nous projeter en 2024.

Le chantier « voirie » est en cours de montage. Prévus en 2023, il a été décalé à 2024, pour passer après des travaux d'adduction d'eau sur le haut de la commune. Les subventions sont accordées, l'appel d'offre est en train d'être lancé. Le montant prévu s'élève à 530 000 €. Mais je voudrais signaler que les tracasseries administratives, qui sont en recrudescence dans notre administration, rendent les dossiers encore plus complexes, ce qui épuise les élus et la secrétaire de mairie... et qui fait perdre beaucoup de temps !

Pour la rénovation de l'église de Saint Didier, ça avance également. La Région nous a promis une aide de 250 000 €. Nous sommes en recherche d'autres subventions, pour que le projet soit réalisable.

Le Conseil est en train de réfléchir à la création d'un columbarium au cimetière, pour que les familles puissent y déposer des urnes funéraires. La crémation va certainement se développer dans les années à venir, parce que c'est dans l'évolution de notre société, et que l'implantation prochaine d'un crématorium à proximité se précise.

Suite à notre demande, la Région et le Département nous ont proposé d'installer un abris-bus, pour regrouper et abriter les enfants qui prennent le ramassage scolaire pour le secondaire. Pour des raisons de sécurité, le seul lieu possible est à l'entrée du bourg, à droite de la route qui vient de Monistrol. Un autre abris-bus sera installé à Ralentir.

Le problème de la sobriété énergétique de l'éclairage public est toujours à l'étude. Eteindre les lampadaires la nuit est un peu anxiogène, même si c'est très efficace pour réduire les coûts. Beaucoup de communes, qui ont fait ce choix, reviennent en arrière. Nous réfléchissons à la possibilité de changer tout le système d'éclairage par des LED, moins énergivores, et réglables en intensité.

Le lotissement du Villard est en cours d'acquisition, malgré la lenteur des notaires. Celui de la Croix d'Oura avance également.

La Communauté d'Agglomération porte toujours le projet de la rénovation du Rouchoux. Ce dossier aura besoin de plusieurs années pour arriver à maturité.

Le Trail aura lieu du 14 au 16 juin, sur 3 jours, pour répondre au succès de cette manifestation. Nous sommes à la recherche d'une personne pour encadrer la signalétique et les ravitaillements sur la commune. Et nous avons besoin de remotiver et d'étoffer notre équipe de bénévoles. Les organisateurs proposent de verser une indemnité par bénévole, sur le compte de l'association dont il est membre.

J'aurais encore beaucoup de choses à vous dire, mais je vais vous laisser, si ce n'est pas déjà fait. Alors je vous conseille de lire attentivement l'Infocom, lorsqu'il sera paru : il y aura encore beaucoup d'informations !

Je remercie bien sincèrement toutes les personnes qui s'investissent au service de la collectivité, et en tout premier lieu, toutes les associations qui animent Saint Privat, et qui nous rendent la vie plus joyeuse et plus agréable.

Merci à tous ceux qui travaillent à mes côtés : le personnel communal, dont le dévouement est toujours à signaler, mais aussi tous les conseillers qui s'investissent à votre service.

Je vous souhaite à tous une très belle année 2024 !

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

CONSEIL MUNICIPAL DU 07 avril 2023

Les thèmes abordés durant la séance du conseil sont les suivants :

- **Vote du budget**
- **Travaux vestiaire du foot**
- **Adressage Dénomination des voies**
- **Accueil chantier de bénévoles**
- **Forêt sectionale Conac Les Fonds Mercoeur. Destination des coupes de bois de l'exercice 2023**
- **Lotissement Le Villard Achat acquisition parcelle AM231**
- **Déclassement terrain du domaine public à Céaux**
- **Déclassement terrain du domaine public à Mercury AL 279**

CONSEIL MUNICIPAL DU 09 juin 2023

Le thème abordé durant la séance du conseil concerne :

- **Election des délégués et des suppléants du Conseil municipal pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023**

CONSEIL MUNICIPAL DU 29 septembre 2023

Les thèmes abordés durant la séance du conseil sont les suivants :

- **Vote des subventions aux associations**
- **RASED**
- **Luminosité nocturne**
- **Devis BODET pour la sonnerie de l'église**
- **Adressage**
- **Fibre**
- **Noël des enfants**
- **Naissance 2023**
- **Micro-crèche**

CONSEIL MUNICIPAL DU 21 décembre 2023

Les thèmes abordés durant la séance du conseil sont les suivants :

- **Colombarium**
- **Biens de section**
- **Dossier voirie**
- **Travaux Le Monteil**
- **Statuts de la Communauté d'agglomération du Puy En Velay**

- Mise à disposition de biens dans le cadre de la compétence « gestion des eaux pluviales urbaines »
- Proposition de mode d'aménagement foncier et de périmètre dans la commune du Vernet avec extension sur les communes de St Jean de Nay, St Privat d'Allier et St Bérain
- ONF : Forêt sectionale de Mercoeur Le Monteil
- Travaux camping
- Référent déontologie des élus
- Église de St Didier d'Allier
- Prime Pouvoir d'achat exceptionnelle
- Homologation terrain de foot
- Éoliennes
- Micro-crèche
- Cantine scolaire

Pour de plus amples informations, vous pouvez consulter le site internet de la commune à l'adresse suivante :

<https://www.mairie-saintprivatdallier.fr/comptes-rendus/>

En sélectionnant le compte-rendu qui vous intéresse.

Vous y trouverez le détail des différentes séances de conseil municipal.



Permanence de France Services le plus proche :

- Saugues : 2^{ème} mardi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30
- Siaugues Ste Marie : 1^{er} vendredi du mois de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30

DU COTÉ DE LA VIE ASSOCIATIVE

Association des Parents d'Elèves

Pour la deuxième partie de l'année scolaire 2022-2023 de janvier à juin l'APE a pu financer plusieurs sorties scolaires du ski de fond aux Estables ainsi qu'une journée à Vulcania.

Pour ce début d'année scolaire 2023-2024, une soirée Halloween a été planifiée pour la première année dans le bourg de Saint Privat.

Fort de son succès elle sera certainement reconduite l'année prochaine.

La vente des calendriers sur le thème "des Jeux Olympiques" a eu lieu. Merci à la boulangerie " le fournil du chemin" de servir de point de vente.

Plus globalement l'APE tient à remercier toutes les personnes de la commune qui participent aux manifestations organisées par l'association. (Vente de fleurs, repas, calendrier, ...)

Il est très agréable d'organiser des manifestations qui fonctionnent, certes d'un point de vue financier pour permettre à nos enfants de pouvoir partir en sortie et voyage scolaire, mais aussi d'un point de vue humain.

Comme par exemple la soirée aligot saucisses du mois d'août où nous avons servi plus de 300 repas ce qui est une grande première et ce fût une belle surprise.

Ces manifestations font vivre le village et sont possibles grâce à l'investissement des bénévoles des associations.

Pour l'année 2024, l'APE organise :

- ✓ Le 17 février une " boom carnaval" avec maquillage pour enfants à la salle polyvalente.
- ✓ Le 13 avril une randonnée pédestre et VTT dans les gorges de l'Allier

UNE NOUVELLE MANIFESTATION CETTE ANNÉE :

- ✓ Le samedi 8 juin au four communal du Chier, aura lieu une vente de pizza cuites au feu de bois, à consommer sur place ou à emporter avec buvette et concert gratuit " Les trois mômes".

Et nous finirons peut-être l'année scolaire avec le repas dansant qui aura lieu au mois d'août pour la fête, en association avec le club de foot de Saint-Privat.

En cette année 2023, ce n'est pas moins de 16 événements que nous vous avons proposés. Ceci, grâce à la participation et l'implication des adhérents et des personnes extérieures à l'association. Nous avons également constaté la venue de beaucoup de personnes extérieures à la commune ce qui nous encourage à continuer de communiquer assez largement pour annoncer nos manifestations...

Qu'il s'agisse

- Du LOTO, de la soirée soupe, du Gargaillou pour les instants conviviaux ;
- Des conférences, cette année sur « la sonorité dans les églises » (Stéphane RIO-BARRIER) ou « le meurtre du gendarme SOULIS » (René DUPUY) et de la projection du film « Les Immortelles » pour les instants culturels ;
- Des randonnées « de Prades à Champelles » ou « balade autour de Mercoeur » avec la visite du château (Michel DUPUY) pour les instants découvertes ;
- Des chantiers « chantier international » (CONCORDIA) et création de marches sous la route de saint DIDIER ;
- De la plantation des arbres pour les naissances de l'année (avant fin Novembre) pour les instants de partage avec les familles ;
- De la présentation du CAUE 43 (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et d'Environnement) pour les questions, tant de l'Association que des particuliers ; ainsi que l'exposition « 43 nuances de patrimoine » pour les instants de collectivité départementale
- Des concerts, « Les Baladins », la « Chorale A COEUR JOIE » pour les instants musicaux ;
- De notre participation à la fête du village en collaboration avec l'Association des parents d'élèves, l'Association Sportive – Foot, le Collectif 880, Animatek – Exposition de tracteurs anciens (Nicolas BOYER) et d'objets anciens du quotidien, pour les instants de partage et d'implication communaux ;



Pour tout cela, nous ne pouvons que dire MERCI !

Au Bureau et Comité Directeur qui ne comptent pas leur temps,

Aux adhérents qui nous suivent et participent,

Aux non-adhérents intéressés par ce que nous proposons,

À la Municipalité pour nous avoir suivi financièrement pour le chantier international, pour la mise à disposition des employés communaux, pour l'aide matérielle (impressions, affiches, communication...)

Les commerçants qui ont répondu présents pour le LOTO,

Le conseil départemental (aide financière pour la location d'un véhicule 9 pl. Pour le chantier international)

Le Crédit Agricole – Bains, lots pour le LOTO

Les Associations citées plus haut,

Et tous les habitants de la commune qui portent intérêt, de près ou de loin à ce que nous proposons pour la vie de notre commune...

Cela nous permet de continuer à élaborer des projets que nous communiquerons ultérieurement et qui pour certains, demanderont la consultation des habitants...

Nous vous souhaitons UNE TRES BONNE ANNEE 2024 !

Club des Aînés ruraux du Rouchoux

L'année 2023 a commencé par la galette des rois le 12 janvier et le relevé des cotisations : 36 adhérents.

Fin mars 2023 a eu lieu la belote départementale à Saint Vincent, trois doublettes représentaient le club.

Le 6 juin, marche de la forme à Vazeilles, suivie du repas au mirage où beaucoup d'adhérents nous ont rejoints.

Notre voyage d'une journée avait pour destination Vichy avec l'ex canton mais une vingtaine de personnes du club y participait. Journée ensoleillée très agréable et appréciée.



Nous nous retrouvons depuis septembre un vendredi sur deux, une vingtaine de personnes. Au programme belote bien sûr, mais aussi activités manuelles très intéressantes.

Le 19 septembre, à St Christophe, rencontre festive avec l'ADMR appréciée par une douzaine de personnes.

Le 8 octobre, repas à Nohac et le 10 octobre, rencontre avec Groupama à St Jean de Nay avec test vue et audition pour ceux qui le désiraient.

Et enfin, le 8 décembre, notre Assemblée Générale a réuni un grand nombre d'adhérents, elle a été suivie de la messe et du repas de Noël préparé par la Maison Chabanon, les bûches par la boulangerie de St Privat. Le tout très apprécié des convives.

Nous remercions Monsieur le Curé et Monsieur le Maire de leur présence.

Un merci tout particulier à la mairie qui nous met à disposition la salle tout au long de l'année.

La Présidente, trésorière et secrétaire souhaiteraient passer la main, aussi nous espérons que d'autres voudront bien s'investir pour la pérennité du club.

Lors de la galette du 5 janvier 2024, il a été remis un document pour que chaque personne puisse s'exprimer et faire candidature et le 19 janvier aucune candidature sur les documents retournés. Nous attendons d'autres réponses.

Le programme est reparti pour cette année 2024, nous espérons d'autres inscriptions toujours possibles en cours d'année, vous êtes tous les bienvenus.

Animatek

ANIMATEK, association loi 1901, gère la bibliothèque municipale dans la mairie de St Privat, en collaboration avec la BDP (Bibliothèque De Prêt de la Haute Loire) : par un système de transport d'ouvrages réservés en ligne et récupérés ou rendus par nos soins, ou bien choisis par centaines au bibliobus qui passe deux fois par an au village.

Le stock est ainsi régulièrement alimenté pour tous les âges, des bébés aux plus âgés, dans toutes les rubriques littéraires comme dans d'autres bibliothèque. Les bénévoles profitent gratuitement de journées de formation à la BDP.

Nos lecteurs au nombre croissant, enrichissent les rayons en faisant part de leurs auteurs ou genres préférés, et cela profite à tous. Enfin, une mise en valeur de « nos coups de cœur », des nouveautés nationales, de matériel thématique, ajoute à l'intérêt grandissant du lieu. Nos permanences ont lieu le mardi de 14h à 16h et le samedi de 10h à 12h.

A ce jour l'association ANIMATEK a fidélisé une cinquantaine de personnes grâce aux activités proposées, nombreuses et variées, tout au long de l'année, dont voici la liste chronologique 2023 :

- Samedi 21 janvier, Atelier philo - salle de la mairie
- Samedi 4 février, Atelier d'écriture - salle de la mairie
- Samedi 25 février, Atelier jeux de société – Salle polyvalente
- Atelier de fabrication d'objet pour Pâques avec le Club du Rouchoux : jeudis du mois de mars à la salle polyvalente
- Samedi 11 mars, Spectacle jeune public : Patati Patata – Salle polyvalente
- Samedi 25 mars, Atelier écriture « le printemps des poètes »
- Vendredi 28 avril, Contes par A. CANGINA -public à partir de 10 ans
- Samedi 24 juin, Journée Land Art au Plain avec un pique-nique sorti du sac
- 3ème trimestre scolaire : atelier d'écriture à l'école en partenariat avec le collectif 880



- Mardi 1er août, en partenariat avec l'AMVP (Association du Maintien et la Valorisation du Patrimoine) journée participative et festive entre nos ados et les bénévoles du chantier international
- WE des 19 et 20 août, participation avec d'autres associations locales à la fête votive de St Privat. Après-midi jeux en bois géants au plain (près de l'église)

Depuis Pâques, un atelier intergénérationnel a lieu régulièrement le mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires selon des temps concertés

Pour la seconde année, la petite classe vient à la bibliothèque une fois par mois pour l'heure du conte et l'échange de prêt d'albums pour enfants.

Les tout petits de la crèche sont également accueillis à la bibliothèque depuis la rentrée de septembre, dans les mêmes conditions que les scolaires.

Un atelier d'écriture en partenariat avec la bibliothèque de Monistrol d'Allier a eu lieu en octobre

Nous remercions l'équipe municipale et les agents municipaux qui nous attribuent une subvention annuelle, soutiennent nos projets, nous aident à acquérir le matériel nécessaire à l'organisation pertinente de notre bibliothèque ainsi qu'à faire évoluer la communication dans tous les villages de St Privat et mettent à disposition gracieusement la salle polyvalente ou celle de la mairie.

Amicale des donneurs de sang

Cette année le bureau de l'amicale s'est réuni 8 fois pour préparer les différentes manifestations. Ainsi au mois de juin nous avons participé en tant que bénévoles au trail du St Jacques.

Cette année nous avons organisé notre concours annuel de pétanque le 05 Août à côté de la plage de Monistrol. Malheureusement nous n'avons pas pu bénéficier comme l'an passé de la présence d'autres événements ce qui a eu comme résultat, un concours moyen.

Au mois d'août également a eu lieu à la salle polyvalente de la Croix d'Oura la collecte annuelle de sang. Très bonne affluence cette année car 40 donneurs se sont présentés et 38 ont été prélevés. Enfin, nous avons clôturé l'année par un repas ouvert à tous pour tenter de réunir les habitants de la commune.

De plus nous remercions chaleureusement les habitants de Monistrol pour leur présence ce qui a permis de concocter 50 repas adultes et 3 enfants.

Un grand merci à tous pour vos différentes participations et nous comptons sur vous l'an prochain.

ACCA St Privat d'Allier

Cette année, l'ACCA compte 93 sociétaires.

D'année en année, ce chiffre est en hausse car de nombreux chasseurs achètent des dernières parcelles : celles-ci ouvrent le droit de chasse sur une commune.

Cette année, la fédération de chasse nous a attribué 50 bracelets cerfs et biches et 26 chevreuils (malgré une forte baisse de la population de cerfs).

Le projet réintroduction de chamois n'a pas abouti pour cause une forte pression du monde agricole.

2024 sera une année d'élection pour réélire un nouveau bureau (le bureau est rééligible tous les 3 ans).

Club de Gym Arc en Ciel

L'Association ARC EN CIEL vous propose des activités de gymnastique les Mardi.

- Mardi matin: gym douce (10 h 30 – 11 h 30)
- Mardi soir : gym dynamique (20 h 30 – 21 h30)

Les cours sont encadrés par Corine DURASTEL (Brevet d'état)

A l'automne, nous avons organisé une sortie au Domaine du Sauvage : randonnée le matin, le midi repas pris à l'auberge et randonnée l'après-midi.



Comme chaque année, notre association a fait un don au profit de la lutte contre le cancer (course des filles).

Notre traditionnel repas SARRASOU aura lieu le Dimanche 18 FEVRIER 2024 à la salle des fêtes de Saint Privat sous réservation au 06 77 13 62 66) ou possibilité d'emporter.

AS Saint Privat

A la fin de la saison nous sommes arrivés à nous maintenir en district 4.

Durant l'été, nous avons organisé un concours de pétanque le samedi 19 août, suivis d'un repas dansant à la salle des fêtes organisée conjointement avec l'APE.

C'est deux événements nous ont permis de redémarrer une nouvelle saison avec un bilan positif. Pour ceci, nous remercions l'ensemble des participants à ces événements et principalement ceux qui résident sur la commune, et qui entretiennent une vie sociale dans le village.

Sportivement, le début de saison est un peu compliqué, cependant l'équipe reste soudée et l'esprit d'équipe reste irréprochable, ce qui est la base du club et représenté au mieux par les historiques du club. À ce titre, le club a demandé au district d'attribuer une médaille à Pierre-Noël Boyer pour son implication pour l'AS Saint-Privat depuis des années et encore d'actualité aujourd'hui.

En ce début d'année, nous avons organisé pour la première fois le concours de belote. Ce fut une belle réussite puisque nous avons enregistré 52 doublettes. Encore merci à tous pour ce bel investissement.



Collectif 880

En 2023, le collectif 880 a pris part à la fête de village de Saint-Privat-d'Allier.



D'abord en ouvrant l'exposition photographique et sonore **Des visages, des paysages** de Jérôme Richer et Vinciane Liners qui avait eu beaucoup de succès lors de la deuxième édition du Festival Versant.

Pour l'occasion, l'exposition fut augmentée de nouveaux portraits d'habitants pour enrichir la palette d'histoires en lien avec le village.

Ensuite en créant **Les Crieurs**, spectacle conçu et interprété par Richard Sandra et Flavian Bouchet. Avec la participation complice des habitants et voyageurs invités à déposer leurs annonces et

mots dans des boîtes aux lettres, ils se sont amusés à réinventer la tradition des crieurs publics dans cette proposition ludique et festive au cœur-même du village.

En 2024, le collectif 880 proposera la troisième édition du festival Versant. La programmation s'annonce belle et pour tous les goûts (théâtre, danse, installations plastiques, concert, spectacles de rue...) Elle mettra en avant des créations des membres du collectif mais aussi davantage d'artistes de la région.

Des résidences de préparation et de rencontres avec les habitants-es auront lieu durant la première partie de l'année, en vue des festivités qui se dérouleront sur quelques jours entre le 18 et le 21 juillet (dates en cours de précision).

Nous avons hâte de vous y retrouver !

Anciens combattants

Le monument aux Morts de notre commune a été érigé il y a 100 ans. En effet, il a été inauguré le 18 août 1923 en présence de Mr Laurent EYNAC ministre de l'Aviation, Paul ANTIER député du Conseil Général et du maire Mr Alfred RAMEY. Son cout s'élevait à 10000 francs.

Notre monument a trois particularités :

- Alors que la majorité des monuments possède une stèle surmontée d'un poilu, à St Privat, c'est une Jeanne d'Arc qui domine notre bourg. Sur 264 monuments recensés en Haute-Loire, il n'y a que 2 autres : Vielprat et St Germain Laprade mais ces Jeanne d'Arc sont à l'intérieur de l'église donc beaucoup plus petites.

St Privat est donc la SEULE commune à posséder cette statue grandeur nature à l'extérieur. Pourquoi ce symbole religieux sur notre monument ? Ne trouvant aucun document sur les délibérations du conseil municipal de l'époque, on peut supposer que c'est pour honorer un sculpteur André BESQUEUT qui avait une certaine notoriété.

Cet artiste originaire de la région (ses parents exploitaient une petite ferme au Chier) ne taillait que des personnages religieux et surtout des Jeanne d'Arc (église de Montmartre à Paris, cathédrale du Puy etc. ...).



- Le monument de 39-45 est le plus important de notre département. Très souvent, le nom des jeunes morts lors de cette guerre est ajouté sur le monument de 14-18. Mais chez nous cela est impossible car il n'y a plus de places sur les trois côtés de la stèle pour graver d'autres noms. On peut regretter que cette stèle soit placée devant le monument de 14-18.
- La date qui suit le nom du poilu décédé n'est pas sa date de naissance (exemple : BARBALAT Baptiste 1905, il aurait 9 ans en 1914). Ce n'est pas non plus celle de son décès (la guerre n'était pas déclarée). Il s'agit de la date de sa classe, cette tradition très usitée lors des guerres de XXème siècle s'est éteinte avec la fin du service militaire. Pour être clair, il faut donc ajouter 20 à sa date de naissance pour avoir la date de la classe. Dans le cas de BARBALAT Baptiste 1905, il suffit de retrancher 20 pour obtenir sa date de naissance donc 1885. Cette « anomalie » doit être rare et il serait judicieux de poser un panneau explicatif car cela pose questionnement aux nombreux visiteurs qui découvrent ce magnifique belvédère.

Un certain regard sur l'Âme

L'association « Un Certain Regard sur l'Âme » créée en 2018 sur l'île de Noirmoutier a pris ses quartiers à Rochegude.



Sa vocation première est de relier l'homme à la Nature à travers la photographie, la géobiologie et les soins énergétiques

En 2023, l'association a proposé quelques sorties en forêt et des rencontres en individuel ou petits groupes à l'atelier de Sophia Gaïa à Rochegude.

Lors du printemps des poètes, l'association a proposé une balade contée où chacun pouvait lire ou déclamer son poème préféré sur le thème « Frontières ». A l'issue de la sortie, un thé a été offert aux participants.

Au programme de ces rencontres, beaucoup d'échanges sur le bien-être, comment aborder les écueils de la vie, comme la perte d'emploi, le burn out, le deuil ou le sens de nos vies.

Ces temps de paroles ont été proposés autour d'un thé durant la saison estivale.

Les bénévoles

Notre association couvre les communes de Bains, Le Vernet, Saint Christophe sur Dolaizon, Saint Privat d'Allier et Vergezac. Il y a des bénévoles pour rester au plus près de nos usagers.

André PITIOT président, Nicole Allègre, Mireille Beynier, Michel Dursap Bernard Mouchon, Gisèle Reynaud trésorière, Jean pierre Tourette vice-président, Marie Thérèse Vaille secrétaire et Eliane Vigouroux trésorière adjointe.

Si vous êtes tenté pour devenir bénévole, prenez contact avec le président, vous serez accueilli avec plaisir.

Notre association

12 rue de la mairie 43370 Saint Christophe sur Dolaizon

Tél : 04 71 57 53 98

Mail : info.bains@fed43.admr.org

Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi de 9 h à 11 h.

Secrétaire administrative Nadine Pélissier

Lors de notre assemblée générale du 6 Juin nous avons présenté le bilan de l'année 2022 :

- 16 281 heures d'intervention
- 78 234 km parcourus par nos 17 salariés
- 133 personnes aidées

En 2023, dans le cadre de la conférence des financeurs du département, nous avons eu le plaisir d'accueillir une animation musicale BETTY appréciée par les 75 personnes présentes.

En fin d'année, les bénévoles apportent un calendrier nos usagers et des cartes d'anniversaire sont remises à chacun, ces moments de convivialité sont essentiels pour notre association.

Les salariés

L'association emploie 17 salariés (13 ETP).

9 véhicules de service sont mis à disposition des salariés à temps plein

Notre association reste en recherche permanente de nouveaux salariés.

Si vous êtes sérieuse, discrète et efficace, vous êtes les bienvenues même pour des emplois temporaires (remplacement pendant les vacances).

Les usagers

Nous intervenons dans les familles à toutes les étapes de la vie jusqu'au maintien à domicile de nos anciens dans leur cadre de vie :

- Garde d'enfants,
- L'entretien du logement ménage repassage,
- L'aide aux courses,
- L'accompagnement pour les personnes handicapées,
- L'accompagnement pour les personnes âgées,
- Le transport accompagné,
- La téléassistance
- Rest'O Domicile 43 assure le portage de repas à domicile

N'hésitez pas si vous en ressentez le besoin de contacter la secrétaire administrative, les bénévoles vous aideront dans toutes vos démarches.

Pensez à l'application Illiwap pour vos diverses manifestations !!



UN PETIT RAPPEL À PROPOS DE ...

Ramassage scolaire

Le ramassage scolaire, qui amène les enfants des villages, à l'école du bourg, est de la compétence de la Communauté d'Agglomération. C'est elle qui l'organise et qui le finance en grande partie. Il reste 150 € à la charge des parents. Certains trouvent que c'est trop cher.

Pour une année scolaire, qui compte 180 jours de classe, avec 2 voyages par jours, cela revient à presque 42 centimes par voyage. Bien évidemment, chacun fait comme il veut. Mais ce service est sous utilisé, et de ce fait, il risque d'être supprimé. Ce qui mettrait en difficulté certaines familles.

De plus, les dépenses liées au fonctionnement de l'école sont en constante augmentation malgré la baisse d'effectif et depuis le Covid elles n'ont cessé d'augmenter (+30%).

Année : 2023

GRILLE D'AIDE POUR LE CALCUL DU COUT de FONCTIONNEMENT D'UN ELEVE

MAIRIE DE :	SAINT PRIVAT D ALLIER	
Nombre d'élèves : effectif constaté au 21 septembre 2022	34	
BUDGET FONCTIONNEMENT (Si impossibilité de disposer des informations pour uniquement l'école, faire un prorata au m2)		
CHAPITRE 011	14 623,18 €	
60611	Eau	321,70 €
60612	Électricité	1 469,14 €
60621	Combustible	3 117,53 €
60631	Fournitures entretien	2 380,42 €
60632	Fournitures petit équipement	1 729,35 €
6067	Fournitures scolaires	1 777,18 €
6068	Autres matériels et fournitures	240,00 €
6135	Location photocopieur maintenance informatique	3 105,86 €
6261	Frais d'affranchissement	20,00 €
6262	Téléphonie	462,00 €
CHAPITRE 012	80 795,13 €	
64111	Rémunération principale personnel titulaire	4 177,98 €
64131	Rémunérations personnel titulaire	43 165,36 €
	Rémunérations personnel non titulaire	33 451,79 €
Il n'est pas tenu compte du Chapitre 65 ni des charges d'investissement.		
TOTAL DEPENSES		95 418,31 €
participation garderie		-923,00 €
COUT PAR ELEVE		2 779,27 €

Elagage

Le long des voies communales, il y a souvent beaucoup de végétation. C'est sans doute très agréable pour les promenades estivales. Mais l'ombre des arbres, et l'accumulation des feuilles mortes à l'automne, entraînent un vieillissement accéléré de la voirie.

Quand on sait les coûts des travaux et l'augmentation du prix du goudron, sans oublier les charges croissantes des communes, avec des recettes en diminution et les demandes des habitants toujours plus importantes, il faut que chacun prenne conscience des enjeux.

Et lorsque que nous demandons des devis pour faire réaliser des travaux de voirie, les entreprises réclament au préalable de nettoyer les bas-côtés.

De plus, il y a beaucoup de gens qui signalent des branches tombées sur les chemins, ce qui complique la circulation, et risque de provoquer des accidents. Sans compter les problèmes de visibilité.

La loi est très claire à ce sujet. Selon le Code Rural, les propriétaires des terrains doivent tailler leurs arbres, pour que les branches ne dépassent pas sur la voie publique, et supprimer les arbres dangereux. Et ils sont responsables en cas de dégâts ou d'accidents.

Malheureusement, les propriétaires sont souvent dans l'incapacité de faire ces travaux. Plutôt que d'engager des démarches judiciaires, et à notre demande, les employés proposent souvent d'élaguer les arbres qui posent problème, lorsqu'ils font des chantiers de nettoyage à proximité.

Mais bien évidemment, c'est beaucoup mieux si les propriétaires élaguent eux-mêmes !

Incivilités

Saint Privat possède plusieurs endroits, où il est possible de déposer de la terre, les pierres des champs, voire les déchets végétaux, pour les habitants de la commune.

Malheureusement, nous observons régulièrement des dépôts sauvages d'encombrants : meubles, sanitaires... Sans compter les entreprises d'entretien d'espaces verts, qui nous amènent leurs déchets.

C'est quand même stupide et irresponsable de charger un véhicule pour aller polluer la nature, au lieu d'utiliser les services des déchetteries. Chacun de nous doit se sentir concerné par ces incivilités.



Si la situation ne se règle pas, nous serons obligés d'installer des systèmes de vidéosurveillance, afin de pouvoir déposer plainte.

Utilisation de la salle polyvalente

Depuis plusieurs années, notre salle polyvalente est un élément majeur et indispensable de la vie sociale et associative de Saint Privat : et elle a été faite pour ça !

Aussi, depuis le départ, le Conseil Municipal a intégré le fait qu'il y aurait un déficit financier chronique, comblé par l'argent de nos impôts.

Car le fonctionnement d'une salle coûte cher : électricité, chauffage, assurance, ligne téléphonique pour les secours, ménage, contrôles divers.... Et puis aussi l'entretien, la réparation, voire le remplacement de tout ce qui est dégradé au fil des diverses manifestations.

En face, il y a peu de recettes : puisque la majorité des utilisations est faite par des associations qui ne paient pas, ou des particuliers de la commune qui bénéficient d'un tarif réduit. Et ce serait sans doute injuste et contreproductif, de faire combler ce déficit par les utilisateurs payants.

C'est pour cela qu'il a été prévu depuis le début, afin de limiter ce déficit, que les utilisateurs devaient rendre la salle propre après utilisation : tables et chaises nettoyées et rangées correctement, cuisine et sanitaires propres, sol balayé et nettoyé aux endroits les plus sales (devant le bar...). Afin que l'employée de la commune chargée du ménage fasse une vérification, répare quelques oublis, et passe la machine pour laver le sol.

De la même façon, il y a des associations qui utilisent régulièrement la salle pour leurs activités. Il semblerait normal et respectueux, que lors d'utilisations plus « salissantes » : gouters, météo pluvieuse..., le nettoyage de la cuisine ou un passage de balai soit effectué. Certaines associations le comprennent, d'autres pas...

C'est un compromis qui responsabilise les utilisateurs. Il y a cependant quelques personnes, utilisatrices à titre gratuit, qui commencent à penser que la commune pourrait aller plus loin dans la gratuité, en prenant à sa charge l'intégralité du ménage. Malheureusement, ce sont souvent les mêmes, qui réclament aussi beaucoup d'argent pour leurs associations, et qui refusent de parler d'augmentation des impôts.

Il y a des équations qui sont impossibles à résoudre !



Animation contes pour enfants

Animation Atelier intergénération



**...ET PEUT-ÊTRE ENVISAGEZ-VOUS DE DEVENIR
BÉNÉVOLES...NOUS EN MANQUONS, ALORS
N'HÉSITÉZ PAS !!!!**

Le «Bénévole», du latin «benevolus activus», est un mammifère bipède qu'on rencontre surtout dans les associations où il peut se réunir avec ses congénères. Mâles et femelles ont tendance à se rassembler en groupes plus ou moins importants pour leurs activités communautaires. La tribu se réunit aussi à un signal appelé convocation. On peut parfois les trouver en petits groupes tard le soir, l'œil hagard, les cheveux en bataille et le teint blafard ou cramoisi, discutant ferme sur la meilleure façon de régler un problème ou de faire des recettes supplémentaires pour boucler un budget.

Sur le même biotope vit l'ennemi héréditaire du «benevolus activus», le «Yaka». Le Yaka est aussi un mammifère bipède, mais il se caractérise par un cerveau très petit qui ne lui permet de connaître que deux mots, « y'a qu'à », d'où son nom. On constate hélas le développement des populations de 2 autres prédateurs du benevolus activus, le « Fokon » et le « lfo ». Également incapables de s'intégrer utilement dans un groupe, ils ne s'occupent que d'assouvir leurs cruels instincts.

Le « Yaka », tapi dans l'ombre, attend. Il attend le moment où le bénévole fera une erreur ou un oubli ; c'est alors qu'il bondit pour lancer son venin. Celui-ci peut provoquer chez la victime une maladie très grave, le « découragement ».

Les "Bénévoles", décimés par cette maladie, risquent de disparaître et il n'est pas impossible que, dans quelques années, on en rencontre uniquement dans les zoos, où comme les autres animaux enfermés, ils auront beaucoup de difficultés à se reproduire. Les « Yaka », « Fokon » et « lfo » avec leur petit cerveau et leur grande langue viendront leur lancer des cacahuètes pour tromper l'ennui. Ils se rappelleront avec nostalgie le passé pas si lointain où le "Bénévole" abondait et abattait un travail énorme.

Mais il n'est peut-être pas trop tard... Alors encouragez les bénévoles et traquez les Yakas, les Fokons et les lfos ! » Auteur anonyme

